
Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 3 MAI 1844.

NATURALISATION ORDINAIRE.

*RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,
sur la requête du sieur Louis Colonius.*

MESSIEURS,

Le sieur Colonius, qui demande la naturalisation ordinaire, est né à Hungen, duché de Braunfeld, le 30 octobre 1788; il est arrivé en Belgique en 1815 avec l'armée anglaise, dont il faisait partie; après la bataille de Waterloo il obtint son congé définitif, et alla se fixer à Binche, où il contracta mariage le 19 février 1820, avec Lambertine Milcamps de cette ville.

Le pétitionnaire habita le lieu de naissance de son épouse jusqu'au 10 octobre 1840; depuis cette dernière époque, il habite la ville de Mons avec sa femme et ses huit enfants, et il y exerce la profession de cabaretier-logeur.

La bonne conduite du sieur Colonius étant attestée par les autorités locales de Binche et de Mons, les autorités consultées appuient sa demande.

Le Rapporteur,

HENOT.

Le Président,

J. MAERTENS.
